

## Informations

### Séances de nage et fosses de la Formation

### Guide de Palanquée - N4

### Saison 2017 - 2018

## Les séances

En plus de la formation théorique, des stages pratique en mer, la CTD du Codep 94 propose des séances de nage et en fosse :

#### 1. Séances de nages :

Ces séances permettent de travailler les épreuves de nages et de donner des informations aux stagiaires pour leur entraînement. Ces séances peuvent se dérouler en combinaison ce qui assure une préparation plus précise pour les épreuves en mer.

Cinq (5) séances sont prévues soit à la piscine de Nogent, soit au lac de Torcy. Les dates sont à voir sur le site de la CTD 94.

#### 2. Fosses :

Trois (3) fosses de une heure sont prévues pour travailler la technique en scaphandre (descente, stabilisation, RSE, assistance...).

Une fosse de une heure et demie est organisée pour travailler l'apnée et la descente à 10m. L'encadrement de cette fosse est faite par des moniteurs de la Commission Apnée du Codep 94.

Ces séances sont prévues à la fosse de Villeneuve-la-Garenne. Les dates sont à voir sur le site de la CTD 94.

## Les coûts

Les séances sont proposées au prix de 100 €.

Il n'est pas possible de scinder cette offre.

## L'inscription et le paiement

Les inscriptions se font en 2 étapes :

1. **Saisie** des informations du participant en ligne.
2. Validation de l'inscription par **envoi du paiement**.

Le paiement se fait par chèque (personnel ou de Club) à l'ordre du « Comité Départemental 94 – FFESSM » et est à envoyer à :

Jean-François KERVINIO – 3, rue Virginie – 94000 CRETEIL

Merci de mettre au dos du chèque la mention de la formation et le(s) nom(s) du(es) stagiaire(s) concerné(s).

Une attestation de paiement sera fourni aux stagiaires après les stages.

## **Documents à fournir**

S'ils ne les ont pas fournis lors d'autres séances, les stagiaires devront fournir à leur inscription :

1. Leurs papiers d'identités.
2. Leur carte de niveau de plongée.
3. Leur licence en cours de validité.
4. Leur certificat médical de moins d'un an.

## **CNIL**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la seule organisation de cet examen. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernant.

Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez envoyer un courriel à [technique.codep94@gmail.com](mailto:technique.codep94@gmail.com).